



## INFORMATIONS JURIDIQUES GÉNÉRALES



### **EVALUATION DES COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2018**

L'Insee a publié, la semaine dernière, sa première évaluation des comptes des administrations publiques (État, collectivités territoriales et Sécurité sociale) pour 2018. Cette étude confirme la tendance observée l'année précédente : les investissements des collectivités, après plusieurs années de baisse sensible, repartent à la hausse.

[> En savoir +](#)



### **AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES**

L'Agence nationale de la cohésion des territoires va voir le jour, les députés ayant adopté en nouvelle lecture, le 21 mai 2019, la proposition de loi qui l'a créée.

[> En savoir +](#)



### **CIRCULAIRE DE RENTREE 2019**

Consacrée au premier degré, cette circulaire se découpe en quatre chapitres et pose trois recommandations pédagogiques sur l'école maternelle, en cohérence avec l'abaissement à trois ans de l'âge de l'instruction obligatoire : ATSEM, dédoublement à poursuivre et équité des territoires.

[> En savoir +](#)

## EN BREF



## COMPTES SUR LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALES

Les sociétés d'économie mixte locales sont en diminution, selon un rapport de la Cour des comptes, publié le 27 mai 2019. La Cour des Comptes souhaite les sécuriser.

[> En savoir +](#)



## PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE CRÉATION DES ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

La loi ELAN du 23 novembre 2018 a initié un processus de simplification des dispositions relatives aux zones d'aménagement concerté (ZAC) en prévoyant notamment que les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) adoptées dans le cadre de la révision d'un plan local d'urbanisme (PLU) pourront emporter création d'un périmètre de ZAC.

[> En savoir +](#)

## JURISPRUDENCE

*Les recommandations du Défenseur des droits, quand bien même il les appelle « décisions », restent de simples recommandations et sont insusceptibles de recours.*

**CE 22 mai 2019, req. n° 414410**

*Le juge judiciaire ne peut pas enjoindre à une commune de déclasser un chemin de la voirie communale même s'il juge que cette voie appartient à des particuliers.*

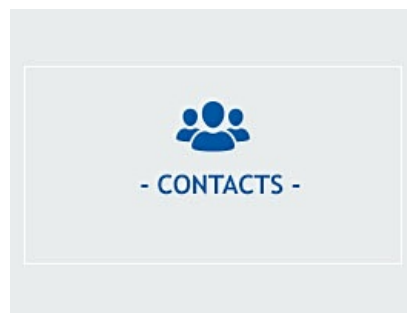
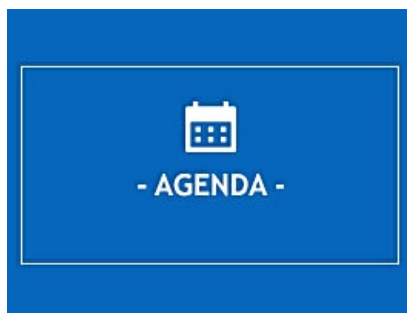
**Civ. 3e, 16 mai 2019, FS-P+B+I, n° 17-26.210**

*Faute d'accord de l'occupant et à défaut d'une décision judiciaire, les visites domiciliaires en matière d'urbanisme méconnaissent le droit au respect de la vie privée et familiale.*

**&nbsp;CEDH 16 mai 2019, Halabi c/ France, req. n° 66554/14**

*Seule la formation restreinte de la commission départementale de la coopération intercommunale doit être consultée sur la demande de retrait d'une commune de sa communauté de communes en vue d'adhérer à une autre intercommunalité.*

**CE 24 avr. 2019, req. n° 419842**



Sylvie PERGELINE - Directrice  
0240352354

Magalie POIRIER - Juriste  
0240357657

Marie-Isabelle CAILLON - Assistante de direction  
0240352288



IntercoActu

### IntercoActu

Abonnez-vous à la lettre bi-mensuelle regroupant l'essentiel de l'actualité des intercommunalités.



Communes nouvelles  
Accès au dossier

### Communes nouvelles

Communes nouvelles, une réelle dynamique en marche.



### Exclusif !

Un outil réalisé par l'AMF pour estimer la dotation de votre commune ou intercommunalité.



AMF44

Association des Maires de Loire-Atlantique  
3, rue Roland Garros - 44700 ORVAULT  
Tél : 02.40.35.22.88  
Fax : 02.51.82.38.80  
Mail : [contact@maires44.fr](mailto:contact@maires44.fr)

> [maires44.fr](http://maires44.fr)

> [amf.asso.fr](http://amf.asso.fr)

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 [sendinblue](#)